

COMPTE RENDU DU COMITÉ D'ENTREPRISE PPT (CEPPT) SNCB DU 24 SEPTEMBRE 2026

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ !

C'est quoi le CEPPT ?

Le Comité d'entreprise PPT est composé de 8 délégués syndicaux et 8 représentants de l'employeur.

Il discute du bien-être au travail pour toute la SNCB.

Le bien-être comprend 7 domaines: la sécurité au travail, la protection de la santé du travailleur, la charge psychosociale, l'ergonomie, l'hygiène au travail, embellissement des lieux de travail et l'environnement.

Ce comité se réunit 10 fois par an. La CGSP-ACOD est représentée au CEPPT SNCB par 4 délégués effectifs et 4 suppléants élus lors des élections sociales de mai 2024.

NOUVELLES PERSONNES DE CONFIANCE

La SNCB met en place une équipe nationale de 6 personnes de confiance professionnelles. Les personnes de confiance actuelles deviendront des ambassadeurs du bien-être sur le terrain.

La CGSP soutient une structure de bien-être solide.



Mais uniquement si celle-ci reste suffisamment proche du terrain et si les ambassadeurs du bien-être disposent de la formation, du temps et des moyens nécessaires pour accomplir correctement leur mission.

CONDITIONS DE TRAVAIL SOUS LA LOUPE

Le suivi de l'enquête Be Well montre que les mêmes problèmes reviennent régulièrement :

- Qualité de l'air
- Température
- Éclairage
- Nuisances sonores

Ces facteurs ont un impact direct sur le bien-être des travailleurs.



La CGSP exige que ces constats débouchent sur des améliorations concrètes sur le terrain.

LA SNCB ACADEMY CONTINUE DE SUSCITER DES INTERROGATIONS

La centralisation des formations au sein de la nouvelle SNCB Academy suscite des inquiétudes.

La CGSP demande des clarifications concernant :

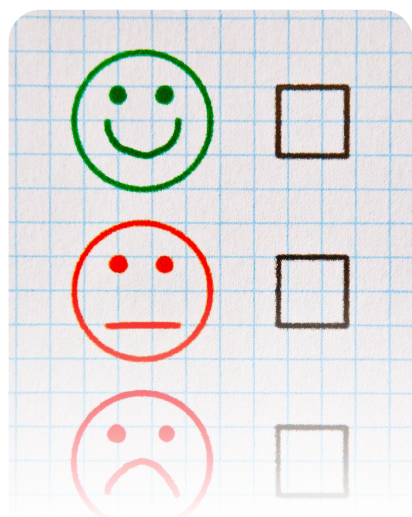
- l'avenir des formateurs et instructeurs ;
- l'effectif du personnel ;
- le maintien de l'expertise opérationnelle ;
- les conditions nécessaires au maintien des certifications.



La formation doit rester proche de la réalité du terrain

PREMIER DÉPART DE DESIRO DEPUIS LES FAISCEAUX : ENCORE BEAUCOUP DE QUESTIONS

La SNCB souhaite confier certaines vérifications préparatoires des trains Desiro aux conducteurs de train, alors qu'elles étaient jusqu'à présent réalisées par les conducteurs et les accompagnateurs de train.





La CGSP a rappelé que la préparation d'un train ne se résume pas à un simple test des portes.



La sécurité et la qualité ne peuvent pas être compromises par un transfert de tâches. Ce dossier fera l'objet de discussions complémentaires.

SÉCURITÉ SUR LE RAIL

Bonne nouvelle :



Le nombre de franchissements de signaux continue de diminuer.

Des risques subsistent néanmoins, notamment dans certains faisceaux et dans le cadre de procédures critiques pour la sécurité telles que Linda.



La CGSP continue de réclamer davantage de formation, de sensibilisation et une culture de signallement ouverte et transparente.

L'AUGMENTATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EST PRÉOCCUPANTE

Les chiffres de l'absentéisme augmentent principalement en raison d'une hausse des accidents du travail.

Principaux points d'attention :

- augmentation des chutes chez les accompagnateurs de train ;
- augmentation des chocs émotionnels chez les conducteurs de train ;
- hausse des accidents parmi le personnel des faisceaux.



Pour la CGSP, il s'agit d'un véritable signal d'alarme.

Investir dans la prévention, la formation et l'accompagnement reste indispensable.

LA CGSP RESTE PLEINEMENT MOBILISÉE

Le bien-être, la sécurité et de bonnes conditions de travail ne sont pas un luxe.

Un lieu de travail sûr et sain est un droit fondamental pour chaque cheminot.

CGSP Cheminots - Ensemble pour défendre vos droits, votre sécurité et votre avenir.

La délégation du comité d'entreprise PPT SNCB

Les élus effectifs :



Lorena Cesario
(S-chef sect-tech Real-Time,
Anvers)



Frederic Noel
(Conducteur de train,
Welkenraedt)



Romain Louette
(Accompagnateur de train,
Charleroi)



David Duchesne
(Instructeur formation BCS - Tapas,
Bruxelles)

Les élus suppléants :



Marijke Keersebilck
(Communication SNCB,
Bruxelles)



Koen Thienpont
(Accompagnateur de train,
Grammont)



Kevin Genicot
(Soudeur spécialisé,
Salzannes)



Therry Nick
(Agent Sécurail spécialisé,
Courtrai)

